

Environnement | La réserve nationale du marais d'Yves veut s'agrandir



En Charente-Maritime, la réserve naturelle nationale du marais d'Yves a pour projet de s'agrandir. De 188 hectares, elle passerait à 1207 hectares, dont 800 sur le domaine maritime, de l'Anse des Boucholeurs jusqu'à l'Anse de Fouras. Créée en 1981 par l'Etat pour préserver la zone d'un projet d'infrastructures, cette réserve nationale abrite aujourd'hui une biodiversité exceptionnelle, qui en fait un site d'importance européenne, voire internationale, dans la protection de certaines espèces rares ou menacées.

La diversité de ces milieux naturels en fait un site remarquable. Cet ancien estuaire s'est comblé par des dépôts de sable, de galets ou de vase. Une alternance d'estran vaseux, de dunes sèches, de mares temporaires plus ou moins saumâtres, de marais et roselières, de prairies humides, de bosquets et de fourrés abritent nombre d'espèces animales et végétales. La réserve accueille notamment 20 000 limicoles (oiseaux marins), dont 1% de la population mondiale de Barge à queue noire ; 1500 canards sauvages et des centaines d'oies cendrées. La zone de marais du site est considérée comme l'une des dernières zones de présence sur la façade Atlantique du pélobate cultripède, une sorte de crapaud.

Côté flore, les naturalistes ont répertorié 574 espèces de plantes, dont 47 considérées comme rares, comme l'Odontite de Jaubert. Cette plante ne pousse à l'état sauvage qu'en France et est à ce titre protégée au niveau national. Ce caractère exceptionnel fait de la réserve un site majeur de la préservation de la flore à l'échelle nationale.

Des espèces typiques de l'Atlantique à conserver

Pour la Ligue de la protection des Oiseaux (LPO) en charge de la gestion du site pour le compte de l'Etat, l'extension de la zone serait une chance pour la faune et la flore. En s'élargissant sur l'estran de Yves à Fouras, le nouveau périmètre faciliterait la préservation de 42 espèces de plantes patrimoniales comme le cynoglosse des dunes, une espèce spécifique des milieux dunaires de la côte atlantique française. Ce zonage permettrait également de protéger les vasières de la baie. « Elles abritent différentes communautés végétales comme des herbiers de zostères ou des algues microscopiques qui sont la base de la nourriture de nombreuses espèces marines », explique le conservateur du site Thomas Hérault, salarié de la LPO. Certains herbiers font aussi office d'habitat pour de nombreuses bestioles, petits poissons et crustacés, et même certains petits oiseaux d'eau. Malheureusement, ces plantes sont souvent

arrachées ou abimées accidentellement par la pratique de la pêche pied et par une certaine méthode de pêche, un filet posé au ras du sol qui emprisonne les poissons à marée descendante. Avec le ressac, les filets finissent par détériorer considérablement ces herbiers. L'interdiction de la pêche de loisirs sur les trois quarts de la réserve permettrait de limiter les dégâts. Soucieux de préserver quelques usages, l'Etat prévoit de laisser l'accès aux carrelets de l'Anse de Fouras et sa plage. L'ostréiculture et la pêche professionnelle embarquée pourront également continuer.

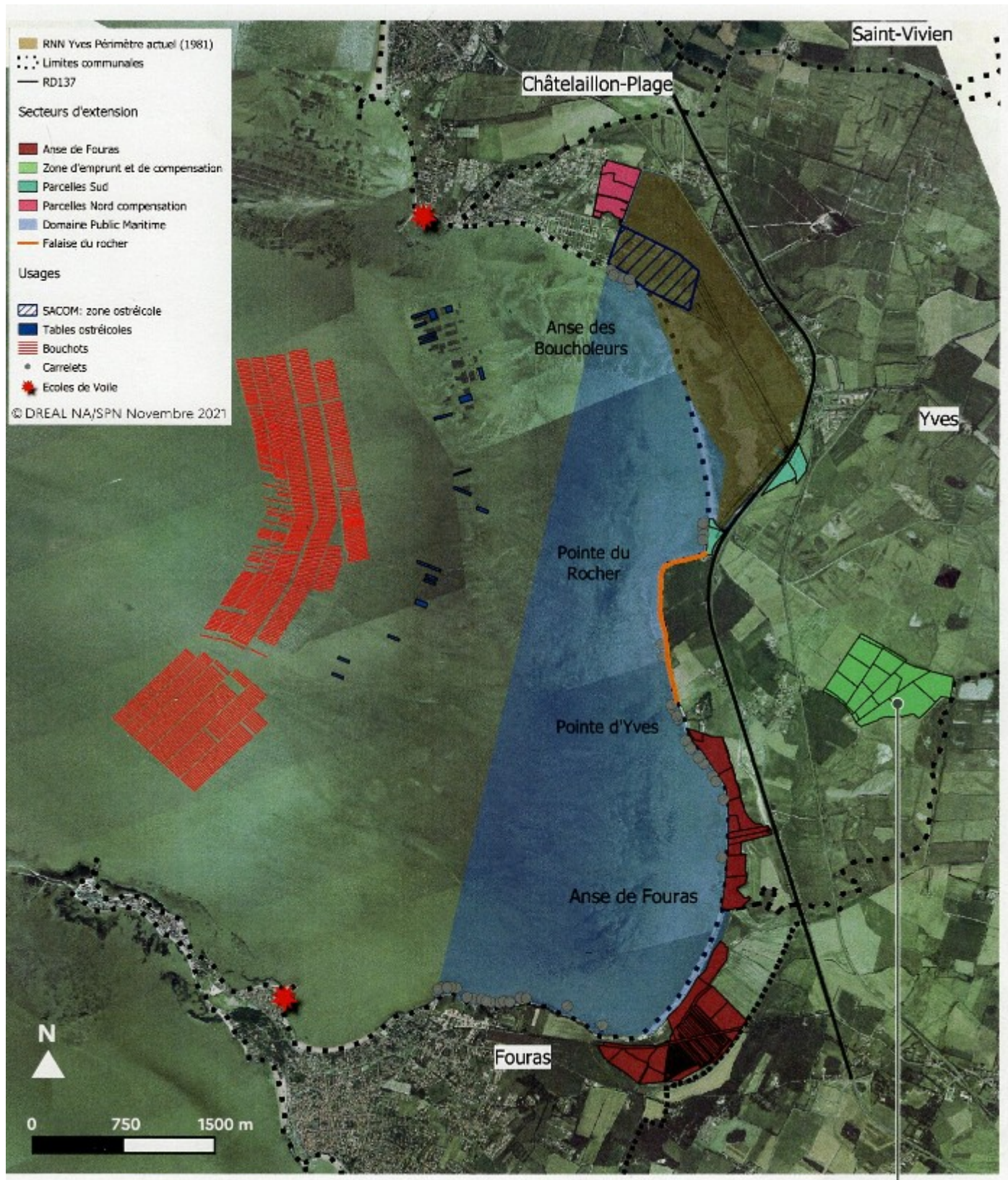
Préserver les oiseaux migrateurs

Pour la LPO, l'extension du site est particulièrement importante pour la protection des oiseaux. La réserve est une importante halte dans la migration de bon nombre d'espèces. Elles y trouvent le gîte et le couvert avant de repartir. Comme elles font un long et périlleux voyage, il est important qu'elles puissent bien se nourrir et se reposer. Malheureusement pour eux, l'activité humaine a augmenté de manière importante ces dernières années sur cette partie de côte et les oiseaux sont fréquemment dérangés. Si, de notre point de vue d'humains, nous n'avons pas l'impression de leur faire du mal, les oiseaux nous perçoivent comme des prédateurs, et notre présence les perturbent fortement. La chasse, autorisée dans la zone rétro-littorale juste derrière la réserve, ne contribue pas non plus à leur offrir un climat serein.

« Les effets du stress s'observent très concrètement. Lorsque les oiseaux sont dérangés, ils se déplacent plus loin. Ce dérangement, répété plusieurs fois par jour, fait qu'ils ne mangent pas autant et aussi souvent qu'ils le devraient pour être en bonne santé. De nombreuses études réalisées en Europe en attestent », explique Thomas Hérault. S'ils sont trop souvent dérangés, ils finissent par fuir complètement la zone où ils avaient trouvé le gîte et le couvert. « Résultat, ça donne des oiseaux plus maigres et plus fragiles, plus vulnérables aux maladies et aux prédateurs », constate le naturaliste, qui voit en parallèle les courbes démographiques s'effondrer au fil des ans. L'extension de la réserve permettrait ainsi aux oiseaux d'étendre leur aire de nourrissage et de tranquillité.

Intégrer la lutte contre les submersions

La réserve étendue aurait également un rôle de zone tampon entre terre et mer. C'est du moins en ce sens que le projet avait été construit entre l'Etat, la LPO et les collectivités locales (Département, agglomération de La Rochelle et de Rochefort, mairies) au lendemain de la tempête Xynthia. Sur ces terrains en dessous du niveau de la mer, l'eau était entrée profondément dans les terres, faisant d'Yves une des communes les plus sinistrées de la côte charentaise. Le Projet de Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la baie d'Yves prévoit notamment la construction d'une digue d'environ 4 km traversant l'actuelle réserve. Du foncier supplémentaire, environ 8 hectares de chaque côté du zonage actuel, ainsi qu'une prairie de 44 hectares, font partie des mesures compensatoires liées à la perte des espaces naturels et de biodiversité que vont engendrer les travaux. Ces champs permettront à la fois d'absorber le surplus d'eau en cas de submersions marines, et serviront d'aire de refuge aux oiseaux dans la zone rétro-littorale.



Anne-Lise Durif
 Crédit Photo : LPO - David PACAUD-RN Yves
 Publié sur aqui.fr le 15/12/2021
[Url de cet article](#)